

L'ÉCHO de TRANS-EN-PROVENCE

DECEMBRE 2025 - N°83



HISTOIRE DU PONT VIEUX... ...ET REGARDS D'AUTREFOIS

TRANS - Fonderie GARNIER

SOMMAIRE

■ Page 1
SOMMAIRE

■ Page 2
ÉDITORIAL

■ Pages 3 à 6
INFORMATIONS

■ Pages 7 à 9
DOSSIER :
UN PEU D'HISTOIRE...

■ Pages 10 à 11
ALBUM DES FESTIVITES

■ Page 12
TRAVAUX

■ Page 13
EXPRESSION POLITIQUE

■ Page 14
AGENDA / ÉTAT CIVIL

INFO PUBLICATION

Directeur de la Publication : M. Alain CAYMARIS
Rédacteur en Chef : M. Nicolas MISSUD
Réalisation : service Communication
Maquette et Impression : SERICONCEPT
Tél : 04.94.60.62.27
Également disponible sur www.transenprovence.fr

NUMÉROS UTILES

MAIRIE DE TRANS-EN-PROVENCE
25 avenue de la Gare
83720 - TRANS-EN-PROVENCE

Accueil : 04.94.60.62.49
Fax : 04.94.60.62.20
accueil@transenprovence.fr

Horaires d'ouverture :
du lundi au jeudi : 8h30-12h, 13h30-17h
le vendredi : 8h30-12h30, 13h30-16h30

Site officiel : www.transenprovence.fr
Facebook : Ville de Trans-en-Provence
Instagram : villedetransenprovence

Secrétariat du Maire : 04.94.60.62.27
E-mail : secretariatmaireelus@transenprovence.fr
Secrétariat général : 04.94.60.62.12
Formalités administratives : 04.94.60.62.49
État-civil/élections/cimetière : 04.94.60.62.10
Services techniques : 04.98.10.43.20
Police Municipale : 04.94.60.62.37
Affaires scolaires : 04.94.99.23.64
C.C.A.S. : 04.94.99.23.62
Culture et Vie Associative : 04.94.60.62.19
Location salles/matériel : 04.94.60.62.19
Secrétariat ACM maternelle: 04.94.99.69.90
Secrétariat ACM élémentaire : 04.94.70.84.81
Secrétariat Club des Jeunes : 04.94.70.84.81

Groupe Scolaire

École maternelle : 04.94.39.98.24
École primaire : 04.94.60.62.21

Autres

Ramassage des encombrants à la demande :
04.94.50.07.00
École de Musique : 04.94.70.89.66
La Poste : du mardi au samedi de 9h00 à 11h30

SECOURS

Police Nationale : 17 (ou 112 sur portable)
ou 04.94.39.44.00

Pompiers : 18 ou 04.94.60.66.00

S.A.M.U. : 15

Hôpital de Draguignan : 04.94.60.50.00

PHARMAGARDE : 3237

Service des eaux DPVa : 04.13.35.46.36

Dépannage électricité Enedis : 09.72.67.50.83

Urgences gaz naturel : 0.800.47.33.33



L'année 2025 touche à sa fin et les fêtes de Noël approchent, apportant leur chaleur et leur esprit de partage. Ces moments privilégiés permettent à chacun de se retrouver en famille ou entre amis, un besoin essentiel dans la période difficile que traverse notre pays.

Trans-en-Provence a connu un automne animé et convivial grâce aux nombreuses manifestations culturelles, et sportives qui rencontrent toujours un beau succès.

Ce numéro met à l'honneur l'histoire de notre village, mise en lumière à l'occasion des Journées du Patrimoine. Une conférence animée passionnément par Robert CHABERT à la chapelle Saint-Roch a ouvert ces journées, suivie de visites des chapelles Saint-Victor et Saint-Vincent avec l'aide de Gilles PERRIMOND et Marie-France GUIGONI.

Je tiens à remercier une nouvelle fois Gilles PERRIMOND d'avoir repris la présidence de l'association de sauvegarde du patrimoine et de son investissement pour la commune.

Aussi, vous avez pu observer depuis la fin de l'été « le projet Cartes Postales » avec 27 panneaux illustrés de vues anciennes de Trans-en-Provence installés à différents endroits du village. Posées par les services techniques, ces anciennes cartes postales reflètent notre histoire et mettent en valeur le patrimoine communal.

Concernant les travaux, la Place de la Victoire a été rénovée. Deux bornes d'arrêt minute y ont été installées pour permettre une meilleure fluidité du stationnement. Trois arbres ont également été plantés, dans le but d'apporter davantage de verdure à la place.

Les travaux du Syndicat Mixte de l'Argens se poursuivent, les différents ponts ont tous été installés, place maintenant à l'aménagement des berges avec toujours comme objectif la sécurité des biens et des personnes.

Par ailleurs, dans ce magazine, vous découvrirez les nouveaux commerces et toutes celles et tous ceux qui ont choisi notre beau village, à qui je souhaite la bienvenue. Vous êtes chez vous à Trans.

Enfin, avec un peu d'avance, la municipalité vous souhaite chaleureusement de bonnes fêtes de fin d'année, un joyeux Noël à toutes et à tous, et une excellente année 2026.

La traditionnelle cérémonie des vœux se tiendra le mercredi 21 janvier 2026 à la salle polyvalente.

Bonne lecture à toutes et à tous et prenez soin de vous et de vos proches.

Alain CAYMARIS
Maire de Trans-en-Provence



INFORMATIONS



ÉLECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2026

Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2026.

Les électeurs français et les Européens inscrits pour les élections municipales peuvent participer à ce scrutin. Pensez à vérifier votre inscription sur le site www.service-public.fr ou en appelant le service élections au 04.94.60.62.49.

Si vous souhaitez vous inscrire sur les listes électorales, anticipiez et **inscrivez-vous avant le 4 février 2026, en ligne, ou avant le 6 février 2026** à l'accueil de la Mairie.

Les cartes d'électeurs ne seront pas renouvelées. Seuls les nouveaux inscrits recevront une nouvelle carte peu de temps avant le scrutin.

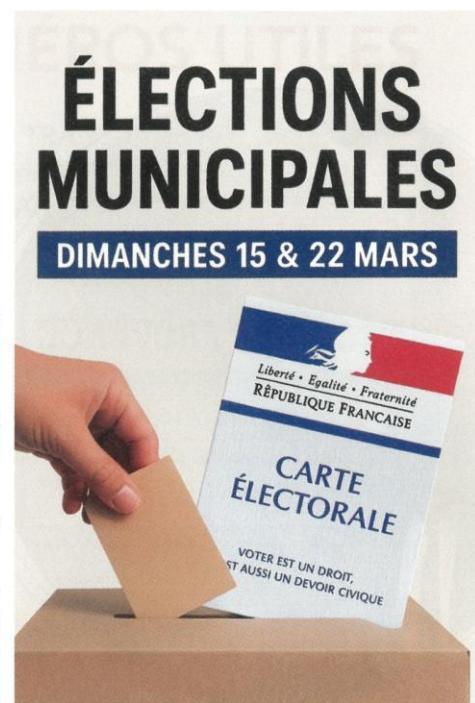
Les bureaux de vote restent inchangés. BV1 : Hôtel de Ville – BV2 et BV4 : Salle Béraud – BV3 : ancienne école maternelle – BV5 : école maternelle le Cigaloun - BV6 : école élémentaire.

Il est rappelé qu'une pièce d'identité est obligatoire pour voter, contrairement à la carte électorale.

En cas d'absence ces jours-là, vous avez la possibilité de voter par procuration. Une fois établie sur le site maprocuration.gouv.fr, la procuration devra être validée auprès du Commissariat ou à l'aide de France identité.

Pour obtenir une identité numérique certifiée (France identité) : il faut disposer de sa carte d'identité au format carte bancaire, télécharger l'application France Identité, lancer une demande de certification dans l'application, confirmer ses informations et scanner sa carte d'identité en NFC et se rendre en mairie avec son téléphone, sa carte d'identité et le QR code généré.

Les usagers, détenteur d'une ancienne CNI qui n'est pas encore arrivée à échéance, peuvent demander gratuitement le renouvellement de leur titre pour bénéficier de l'identité numérique à condition d'être âgé d'au moins 18 ans, de réaliser une pré-demande auprès de France Titre sur le site ants.gouv.fr et de pouvoir restituer leur ancienne carte d'identité.



L'ACM « MATERNELLE » LABELLISÉ « CENTRE A'ERE »



L'Accueil Collectif de Mineurs « Maternelle » de notre commune a obtenu le 15 octobre dernier le label «Centre A'ERE» (pour Education Relative à l'Environnement), décerné par la Fédération nationale des Francas. Ce label récompense les structures investies dans l'éducation à l'environnement et au développement durable, à travers leur organisation quotidienne et les activités proposées aux enfants.

Depuis plusieurs années déjà, l'équipe de l'ACM applique de bonnes pratiques : signalement des dysfonctionnements des bâtiments, achats éco-responsables, réutilisation de matériaux et réparation de jouets, choix d'activités en lien avec les valeurs écologiques. Les enfants sont sensibilisés au tri sélectif, à l'économie des ressources et participent à des ateliers créatifs de récupération, à des activités nature ou encore à l'entretien d'un jardin aromatique qui sert de support pédagogique.

La labellisation « Centre A'ERE » vient ainsi reconnaître officiellement l'engagement durable de l'ACM et encourager la poursuite de cette démarche éducative auprès des plus jeunes.



INFORMATIONS



INFORMATIONS – ASSOCIATION SYNDICALE FORCÉE DES CANAUX DU PLAN ET DU VIGNARET

Chers membres de ASF,

Je tiens à remercier une nouvelle fois l'ensemble des présents lors de l'Assemblée Générale d'avril 2025.

Suite à un investissement considérable, et comme communiqué précédemment, je suis heureux de vous annoncer la promulgation de l'arrêté préfectoral validant les statuts et le règlement de service en date du 10 juin 2025. Toutefois le travail de mise en conformité de l'ASF n'est pas terminé.

Je profite de cet article pour rappeler, comme expliqué lors de la dernière AG, que la Trésorerie de Draguignan a émis des avis de sommes à payer au cours du mois de novembre 2025. Cette cotisation annuelle de 31,12€ concerne tous les propriétaires des parcelles, accès ou non à l'eau, appartenant au plan périphérique historique de l'ASF (arrêté de 2004, Ordonnance de 2006).

Cet hiver, les canaux seront mis hors d'eau afin de permettre à chacun des propriétaires de nettoyer la partie attenante à sa parcelle. Les dates seront communiquées via notre page Facebook « ASF Trans-en-Provence ».

En tant que Président de l'ASF, je tiens à remercier tous ceux qui œuvrent quotidiennement pour le bon fonctionnement de notre patrimoine Transian, que ce soit les personnels de Mairie (administratifs et techniques), les propriétaires agissant en toute discrétion mais aussi les membres bénévoles du Bureau.

Xavier KORMANN Le Président de l'ASF

Pour tout contact : ASF.TransenProvence@gmail.com



WORLD CLEAN UP DAY

« Dans le cadre du World Clean Up Day, notre équipe Decathlon, en partenariat avec plusieurs entreprises locales dont McDonald's, Pizzorno, Carrefour et d'autres acteurs engagés, a organisé le samedi 20 septembre une opération de ramassage de déchets sur le secteur de la trouée verte à Trans-en-Provence.

Grâce à la mobilisation de nos collaborateurs, partenaires et bénévoles, nous avons pu parcourir environ la moitié du parcours sur la matinée, et avons collecté l'équivalent de 648 kg de déchets (information de Pizzorno suite au traitement des déchets et leur pesée). Cette opération s'est déroulée dans une ambiance conviviale et engagée, avec pour objectif commun de sensibiliser à l'importance de la préservation de notre environnement local. »



PLUIE-INONDATION

LES 8 BONS COMPORTEMENTS en cas de pluies méditerranéennes intenses

JE M'INFORME et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels	JE NE PREND PAS MA VOITURE ET JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS	JE ME SOUCIE DES PERSONNES PROCHES. de mes voisins et des personnes vulnérables	JE M'ÉLOIGNE DES COURS D'EAU et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts
JE NE SORS PAS Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre	JE NE DESCENDS PAS DANS LES SOUS-SOLS ET JE ME RÉFUGIE EN HAUTEUR, EN ÉTAGE	JE NE M'ENGAGE NI EN VOITURE NI À PIED Pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture	JE NE VAIS PAS CHERCHER MES ENFANTS À L'ÉCOLE, ils sont en sécurité



INFORMATIONS



UN NOUVEAU CABINET DE PSYCHOTHÉRAPIE OUVRE SES PORTES À TRANS-EN-PROVENCE.



Un nouveau lieu d'écoute et d'accompagnement vient d'ouvrir dans notre commune, au 8 avenue de la Gare. Ana Soposki, psychopraticienne, y accueille adultes, adolescents, enfants en quête de soutien face aux difficultés personnelles, familiales ou éducatives.

Formée à la psychopathologie clinique, à la psychanalyse et à la psychogénéalogie, Ana propose un suivi qui met en lumière l'histoire familiale et ses répercussions dans le présent. Comprendre ce qui se rejoue dans nos relations, notre couple ou avec nos enfants, permet souvent de retrouver des leviers d'apaisement et de changement.

Son accompagnement s'adresse aussi aux parents désireux de trouver un meilleur équilibre éducatif. Qu'il s'agisse de questionnements liés à la parentalité, ou de tensions au sein de la cellule familiale, le cabinet se veut un espace où la parole peut circuler et où de nouvelles pistes peuvent être explorées.

Chaque démarche est unique : il ne s'agit pas de donner des recettes, mais d'accompagner chaque personne dans la compréhension de ses propres mécanismes, pour retrouver confiance et autonomie.

Pour toute question, contactez Ana Soposki :

Tel : 07.44.83.11.49 - E-mail : anasoposki.psy@gmail.com

Sur rendez-vous, du lundi au vendredi.



CÉLINE ROUTENS, ART-THÉRAPEUTE ET INTERVENANTE ARTISTIQUE



Art-thérapeute certifiée et intervenante artistique, je vous propose des séances d'art thérapie et des ateliers créatifs ou sensoriels à Trans-en-Provence dans mon espace Harmonie Terre & Art. Ces séances s'adressent à des personnes de tous âges, les petits comme les grands ! Elles sont également adaptées aux institutions et aux structures d'accueil en fonction des besoins et des demandes.

L'art-thérapie est une approche thérapeutique qui utilise le processus créatif pour favoriser le bien-être émotionnel et psychologique. L'un des principaux bienfaits est qu'elle permet d'exprimer des émotions et des sentiments qui pourraient être difficiles à verbaliser, grâce à des techniques et supports variés.

Les ateliers créatifs sont des temps d'expression, de liberté, de découverte, de créativité. Nous y faisons de la peinture, du dessin, du collage, de l'assemblage, de la terre, de la création de mandalas... Les projets s'élaborent en fonction des envies et des goûts des participants.

Je vous donne rendez-vous y compris pendant les vacances pour des ateliers à thèmes ou sensoriels, et pour ceux qui le désirent je propose aussi un cours de dessin/peinture plus technique.

Adresse : 8 placette des Lavandes,
83720 Trans-en-Provence

Site : <https://celineroutens-arttherapie.fr>

Facebook : Céline Routens

E-Mail : celineroutens83@gmail.com

Tél. : 06.20.15.76.27



ÈVE DÉCOR ET BIEN-ÊTRE

Madame Evelyne Briatore est heureuse de vous accueillir dans sa boutique, lieu créé avec le cœur pour offrir un espace de sérénité, d'inspiration et mieux être. Elle vous y propose : aromathérapie (conseils, soins), lithothérapie (soins par les pierres et leurs énergies, vente de pierres), consultation en relaxologie, décos, accessoires et bijoux, produits onikha (parfums, bougies, savons) et pour l'enfant : ateliers créatifs et yoga ludique.



Adresse : 1 traverse de la placette,
à Trans-en-Provence

Facebook : «Eve Decor Bien Être
(Eve décor création)»

Tel : 07.77.37.37.90

E-mail : evedecorcreation@gmail.com

Horaires :

Du mardi au samedi : 9h30-12h et 14h30-18h
Fermé le lundi et le dimanche.





INFORMATIONS



VALORISER VOTRE CADRE DE VIE AVEC UNE ARCHITECTE D'INTÉRIEUR LOCALE

Basée à Trans-en-Provence, Stéphanie Cuesta by Azur Design Intérieur accompagne, depuis 2016, les particuliers et les professionnels dans leurs projets d'aménagement intérieur et abords extérieurs. Plus qu'un simple relooking, chaque projet est pensé sur mesure, en tenant compte du mode de vie, des besoins et de la personnalité des clients.

Intervenant sur toute la Côte d'Azur, de la rénovation complète à la décoration, Stéphanie saura mêler expertise technique, créativité et sensibilité humaine pour donner vie à des espaces uniques qui vous ressemblent.

Mon objectif : concrétiser votre vision en créant des espaces fonctionnels, esthétiques et intemporels, tout en respectant vos exigences et votre budget.

Une adresse locale de confiance pour sublimer votre intérieur, qui vous accompagne à chaque étape, du premier rendez-vous jusqu'à la touche finale du projet.

Tel : 06.75.23.31.83 - E-mail : stephanie.azurdesigninterieur@gmail.com
Site Internet : <https://www.azur-design-interieur.fr>



EMERIC CHARPENTIER, AIDE À DOMICILE

Je m'appelle Emeric Charpentier et je suis Transian depuis trois ans.

Fin 2024, alors que j'étais au chômage, j'ai décidé de lancer ma propre activité d'aides à domicile avec l'aide de mon épouse, Elyse, qui me seconde au besoin.

Mes services s'adressent à toute personne en perte d'autonomie et/ou souffrant d'isolement sur Trans-en-Provence, Draguignan et les communes environnantes. Ils vont de la simple présence (discussion, lecture, jeux de société...) au ménage, repassage, petit bricolage et jardinage, courses, accompagnement en voiture, aide administrative, préparation de repas, etc.

Le paiement s'effectue en chèques emplois services (CESU), très faciles d'utilisation et dont je prends en charge les formalités si vous le désirez. C'est un dispositif public géré par l'URSSAF qui offre plusieurs avantages au particulier-employeur : si vous êtes imposable, c'est un crédit d'impôt immédiat de 50% sur ma rémunération et si vous avez plus de 70 ans, c'est aussi une exonération de 50% sur vos charges d'employeur.

J'ai à cœur d'offrir à ma clientèle un maximum de disponibilités, de travailler dans une relation de confiance et dans la bonne humeur. N'hésitez pas à me contacter pour me faire part de vos besoins :

par téléphone au 06.12.06.50.34
ou par mail à ericcharpentier@gmail.com
A bientôt !

JONATHAN ANDRE, MANDATAIRE IMMOBILIER

Habitant avec ma famille à Trans-en-Provence depuis plus de 4 ans, j'ai à cœur d'apporter ma contribution en mettant ma passion de l'immobilier au service des habitants et de ceux qui souhaitent s'installer ici. Mon objectif : proposer un accompagnement sur-mesure, professionnel et humain. Mes clients disent que je suis réactif, disponible et surtout à l'écoute – ce qui nous permet d'avancer sereinement ensemble.

J'ai choisi de rejoindre Liberkeys, filiale du Crédit Mutuel Arkéa, une banque qui souhaite investir pour proposer un service client premium (estimation précise, accompagnement administratif, sécurisation juridique...) et moderne (photos professionnelles, visite virtuelle, suivi digital...), avec des frais compétitifs et transparents.



Un projet ou juste besoin d'un conseil ?



Téléphone :
06.73.15.25.72

E-mail :
jonathan.andre@liberkeys.com

Pour me suivre sur Instagram :
jo_liberkeys



UN PEU D'HISTOIRE...



JOURNÉES DU PATRIMOINE : L'HISTOIRE DU PONT VIEUX À L'HONNEUR

À l'occasion des Journées du Patrimoine, avant de partir visiter les chapelles de la commune, une trentaine de personnes se sont réunies le samedi 20 septembre dans la chapelle Saint-Roch, pour assister à une conférence consacrée au Pont-Vieux, organisée par l'association de sauvegarde du patrimoine transian.

Animée par Monsieur Robert Chabert, cette rencontre a mis en lumière un remarquable travail de recherche, basé sur les délibérations municipales retrouvées, permettant de retracer l'évolution du pont depuis le XVI^e siècle.



Le Pont Vieux se situe sur une ancienne voie romaine qui, depuis Le Muy, reliait la voie Julia Augusta (également appelée voie Aurélienne) à Reïs Apollinaris (l'actuelle Riez), en passant par Antéa (Draguignan). Il franchit la rivière la Nartuby à un point stratégique, où la configuration géologique permettait la construction d'un pont avec un tablier de type « un tiers – deux tiers ».



Après l'époque romaine (du Ier siècle avant notre ère jusqu'à la fin du III^e siècle), les habitants installés sur les hauteurs du quartier Saint-Victor utilisèrent ce pont pour fonder le village de Trans, mentionné pour la première fois en 1004 dans le cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille.

Les délibérations communales

En Provence, chaque année, dans les villages et les petites villes, deux ou trois consuls étaient élus par maison par les chefs de famille. Ce renouvellement annuel permettait, en quelques années, d'impliquer presque toutes les familles dans la gestion de la communauté. À Trans, l'élection avait lieu l'après-midi du 26 décembre.

Face au seigneur, le conseil communal devait assurer par ses propres moyens la défense et le bien-être des habitants. Il décrétait des impôts locaux, généralement la taille, basée sur le cadastre.

Un impôt ponctuel, le capage, permettait de financer des travaux importants comme la réfection de l'église, de la maison de ville... ou même celle d'un pont.

Les délibérations, dont on en trouve trace dès 1530 pour notre commune, étaient consignées par le secrétaire, souvent notaire. Avant la Révolution, le seul recours administratif était le Parlement régional à Aix.

Ci-après, retrouvez les informations mentionnant le Pont Vieux, issues des archives départementales et du travail de recherches de Monsieur Chabert.

-1574, 17 novembre. Demande d'un capage d'une journée par maison pour réparer la calade du pont. (calade : expression provençale signifiant un passage pavé en pente).

-1581. Nouveau capage pour l'habillage des moulins et la calade du pont.

-1584. Nouveau capage pour la structure elle-même (mention de la construction de la muraille du pont). Les travaux ont été réalisés rapidement, la facture de ces travaux ayant été réglée la même année.



UN PEU D'HISTOIRE...



- 1625. Le conseil acte l'habillage du pont et de l'écluse du moulin à farine.
- 1674, 8 juillet. Forte inondation, la 3ème en importance avec celles de 1827 et 2010. Une passerelle en bois est mise en place. Le conseil envisage d'entreprendre d'importants travaux.
- 1675, 24 juin. Les élus sont chargés de trouver un terrain nécessaire pour la construction d'un pont et de contribuer à la dépense pour 300 livres.
- 1675, 29 septembre. Le conseil se pose la question de savoir si la construction du nouveau pont est à la charge du pays ou de la communauté.
- 1676, 18 octobre. Le conseil décide un capage pour faire face aux dépenses relatives à l agrandissement de l'église et à la consolidation du pont de bois.
- 1677, 1er décembre. Le conseil décide une députation au parlement d'Aix, pour obtenir un prompt rétablissement du pont, la commune s'engageant à contribuer à la dépense... il n'y a plus de véritable pont depuis 3 ans !
- 1679, 21 septembre. Avis de la promesse faite par les procureurs du pays à Bartelemy PIC (1er consul cette année-là, qui a fait le voyage à Aix ce jour-là) que prochainement il serait procédé à la rédaction du droit pour la reconstruction du pont emporté par les eaux 5 ans avant !
- 1679, 3 octobre. le Procureur du pays (dont d'Aix), accompagné par un architecte, est à Trans. Engagement est pris d'acheter le terrain pour les nouvelles assises du pont ainsi que la prise en charge de tous les frais d'entretien (importante économie budgétaire future pour la communauté). Les habitants et leurs représentants se débrouillent tous seuls. Il n'a jamais été question du seigneur marquis.
- 1679, 26 décembre, soit 3 mois plus tard. Ratification de l'achat du terrain de Balthazar Gauvi pour les nouvelles assises du pont au prix de 55 livres.
- 1680, 17 mars. Retour de Barthélémy Pic à Aix pour signaler des vices de construction du pont.
- 1685, 18 septembre. Les consuls demandent aux procureurs d'Aix de revoir la solidité des arches et proposent de remplacer les deux petites arches qui sont sur l'axe du cours d'eau par une grande.
- 1687, 4 mai. La viguerie de Draguignan mais en adjudication les travaux de construction pour une grande arche. La structure du pont telle que nous la voyons aujourd'hui date donc de 1688.
- 1777, 19 octobre. Le 1er consul, Joseph Guillon, est chargé de demander aux procureurs d'Aix de reconstruire le pont aux frais de la province, car « les voitures et les passants qui l'empruntent sont en grand danger puisque à peine réparés les parapets sont emportés et que les voûtes sont pourries ».
- 1827, 28 octobre. Le conseil municipal décide à l'unanimité de demander au préfet un budget additionnel pour reconstruire le parapet détruit par l'inondation du 6 juillet 1827.

Ci-contre, à droite, un ex-voto, accroché au mur à l'intérieur de la chapelle St Roch, réalisé en mémoire de Joseph Clément qui fut secouru depuis le pont Bertrand, avec une vue sur le Pont Vieux en arrière-plan.



La chapelle renferme également une peinture commémorative des inondations de juin 2010, réalisée par M. Salvatore et représentant plus spécifiquement la montée des eaux au niveau du Pont Vieux. (ci-contre à gauche)



UN PEU D'HISTOIRE...



Cette journée a ainsi été l'occasion d'en apprendre davantage sur l'histoire du village, et c'est avec passion et enthousiasme que Monsieur Robert Chabert et Monsieur Gilles Perrimond, ainsi que Madame Marie-France Guigoni, présidente de l'Escolo dei Moulin, ont partagé leurs connaissances.

Entretenir et valoriser notre patrimoine, c'est préserver notre histoire et en faire découvrir les richesses à ceux qui le visitent. L'association invite toutes les personnes sensibles à cette démarche à la rejoindre.

Pour cela, ou pour tout renseignement, contactez Monsieur Gilles Perrimond, Président de l'association pour la Sauvegarde du Patrimoine Historique et Architectural Transian par e-mail à associationpatrimoine83@gmail.com Sauvegarde du Patrimoine transian

DES « CARTES POSTALES » ANCIENNES DE TRANS-EN-PROVENCE DANS LE VILLAGE

Après plusieurs mois de préparation, le projet « Cartes postales », soutenu par le Département du Var, et mené en collaboration avec Madame Marie-France GUIGONI, présidente de l'Escolo dei Moulin, Monsieur Gilles PERRIMOND, président de l'Association de sauvegarde du patrimoine transian, Monsieur Robert CHABERT et Madame Nadine BARRET, a vu le jour le vendredi 29 août.

27 panneaux illustrés de vues anciennes de notre village sont installés en différents lieux du territoire communal, dont la place de l'Hôtel de Ville.

Chaque panneau est accompagné d'un QR Code donnant accès à des explications sur les photos présentées.

Retrouvez ci-après la carte répertoriant leurs zones d'implantation. Vous avez également la possibilité de les découvrir directement en ligne sur ce lien : www.transenprovence.fr/cartes-postales/





ALBUM DES FESTIVITÉS



Théâtrans le vendredi « La Migration des oiseaux invisibles », par Les Créa de Silinaï



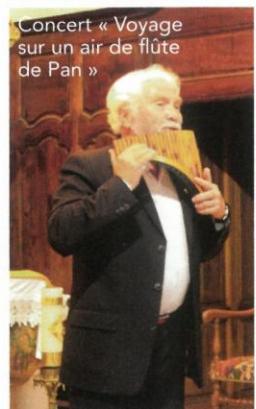
Rassemblement de véhicules anciens et de prestige



Journée des Sports et des associations



Journée du patrimoine



Concert « Voyage sur un air de flûte de Pan »



Théâtrans le vendredi : « Don Quichotte, le chevalier malavisé » par l'Imaginaire du collectif



Festival de la craie



Exposition de l'association De fil en aiguille



Bibli en folie, médiabus



ALBUM DES FESTIVITÉS



Foire d'automne



Exposition de peintures de Mme Sophie Ansart



Théâtrans le vendredi :
« Un air de famille », par les Néblés



Spectacle de magie avec Billy Debu





TRAVAUX



PLACE DE LA VICTOIRE

Réfection des enrobés par la société Colas, trottoir en résine drainante et plantation de 3 arbres. Création de 13 places en épi dont une place pour les personnes handicapées, et 4 places arrêts minute (30 minutes). Le contrôle en est assuré par deux bornes électriques.

Travaux subventionnés par le Département du Var à hauteur de 60 000€.

CRÉATION DE DIVERS RALENTISSEURS

2 au Cassivet, 1 au Peïcal et 1 aux Suous.



Cassivet



Suous



Cassivet



Peïcal

CHEMIN DU PEYBERT

Réfection de la voirie, par la société COLAS.



IMPASSE DU PARTERRE

Aménagement, avec installation de bacs à fleurs.





EXPRESSION POLITIQUE



POUR QUE VIVE TRANS

Chers Transiennes et Transians,

Avez-vous remarqué que nos routes ressemblent de plus en plus à un parcours d'entraînement pour 4x4 ? Les automobilistes slalotent entre les nids-de-poule avec l'élégance d'un skieur olympique, pendant que les piétons, eux, pratiquent la marche attentive, à défaut de la marche nordique. On dit que notre village est pleine de charme, mais avouons-le : c'est surtout plein... de trous et de bosses.

Côté sécurité, c'est un peu comme nos lampadaires : parfois allumés, parfois pas. Certains quartiers profitent d'une obscurité propice à la méditation, d'autres de bruits inquiétants. Dans l'hyper-centre, les habitants constatent que la qualité de vie file à la vitesse d'un train... qui ne s'arrête plus à Trans. Les commerces ferment, sont à vendre ou restent inoccupés, les bancs publics deviennent décoratifs (quand ils ne servent pas de parking aux trottinettes fantômes). On se prend à rêver d'un centre-bourg vivant, avec des gens, des services, des commerces, des enfants qui rient — pas seulement des panneaux "à vendre".

Et pendant ce temps, dans les réunions de la communauté d'agglomération, on parle beaucoup de la Dracénie, du développement de zones industrielles ou d'activités... et Trans, dans tout ça ? On dirait un figurant oublié au fond de la salle.

Enfin, la grande question du moment : y aura-t-il des élections municipales? Mystère. Certains disent oui, d'autres non, et d'autres encore préfèrent ne rien dire du tout — ce qui, en politique, est souvent un signe qu'il se passe quelque chose.

En attendant, nous, élus de l'opposition, on reste là. Pas pour jouer les râleurs professionnels — mais pour rappeler qu'un village sans services, sans reconnaissance et sans vision, ça n'est plus un village, c'est un décor.

Et à Trans en Provence, on mérite mieux qu'un décor.

Jean Fouriscot



ENSEMBLE POUR
TRANS EN PROVENCE

NON COMMUNIQUÉ

Ils sont nés :



Le 05/09/2025 Kézyo, Pascal, Frédéric,
André DECONIHOUT

Le 20/10/2025 Rose, Caroline, Virginia LECORNU

Ils se sont dit « OUI » :



- Le 05/09/2025 Jordan DECONIHOUT et Krystal GILLE
- Le 12/09/2025 Bruno BILLAUD et Gwénaelle GUILLEMAUT
- Le 12/09/2025 Baptiste CANTAREL et Anne ALDEGUER
- Le 13/09/2025 François CHENE et Marie-Alix ENGELHARD
- Le 20/09/2025 Jonathan CAPEL et Isabelle MÉRIAUX
- Le 20/09/2025 Jimmy CAMU et Florence MORERA
- Le 27/09/2025 Didier MARQUES et Charlotte AUGIS
- Le 18/10/2025 Miguel JUANENA RODRIGUEZ
et Sandra ZITTER

Ils nous ont quittés...

- Le 15/09/2025 François POGGI
- Le 16/09/2025 Catherine MEIRE
- Le 17/09/2025 Abdelali MESSIID
- Le 18/09/2025 Lucien DUBREUCQ
- Le 20/09/2025 Fabienne OLIVIER
- Le 26/09/2025 Hélène FORTINI
- Le 09/10/2025 Fidalma BARBIERI
- Le 13/10/2025 Marie Douceur MISSENTI

AGENDA / ÉTAT CIVIL



Agenda

DECEMBRE

Samedi 13 décembre :

concert de Noël de la chorale Adventi Voce, 17h,
Eglise Saint-Victor. Entrée libre.

Vendredi 19 décembre :

Parade de Noël, 17h, place de l'Hôtel de Ville.

Dimanche 21 décembre :

Marché de Noël, de 10h à 18h au cœur du village.

JANVIER

Dimanche 18 janvier :

« La Pastorale Bellot », présentée par Lou Tiatre d'Ouliéulo, et galette des rois. Organisé par l'Escolo dei Moulin, à 15h, salle polyvalente. Entrée gratuite.

Mercredi 21 janvier :

Cérémonie de présentation des Vœux du maire, à 18h30, salle polyvalente.

Evènement ouvert à toute la population.

Samedi 31 janvier :

concert Suzanne WOGNIN et Gospel Var, 20h30, salle polyvalente. Entrée libre.

FEVRIER

Vendredi 6 février :

Théâtrans le vendredi, « Mamie Luger », par les Fileurs d'orties, 20h30, salle polyvalente. Entrée libre.

Dimanche 8 février :

Carnaval « En route vers le futur », défilé à 14h30 dans le village.

MARS

Dimanche 1er mars :

concert de l'ensemble CAD Vocal « Misa Tango », 17h, salle polyvalente. Tarif unique : 10€. Billetterie sur place le jour du concert.

Vendredi 6 mars :

Théâtrans le vendredi, « Retour de Madison », par l'Amphytrion Théâtre, 20h30, salle polyvalente. Entrée libre.

Samedi 21 mars :

Faites avancer la recherche contre la mucoviscidose avec les Archers des six lances !

De 10h à 16h, à la salle polyvalente : tir accessible à tous (2€ les 6 flèches, et 2€ supplémentaires pour accéder à la zone d'entraînement), suivi du pot de l'amitié et de la remise des bénéfices de la journée.

ELECTIONS MUNICIPALES

Les dimanches 15 et 22 mars 2026.

COLLECTES DE SANG

Lundi 22 décembre et lundi 16 février :

de 8h à 12h30, salle culturelle et polyvalente.

Prenez rendez-vous en suivant ce lien :

<https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte/124293/sang>

*Monsieur le maire Alain Caymaris
et les élus du Conseil municipal*

vous souhaitent

de bonnes fêtes de fin d'année

et vous présentent

*leurs Meilleurs Voeux
pour 2026 !*

